

Saint-Martin-d'Hères, le mardi 7 novembre 2023

La présidente du Conseil Académique de l'Université  
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil  
Académique de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAc) qui se tiendra le :

**Mardi 14 novembre 2023  
de 9h à 12h**

**En présentiel :**

Amphithéâtre  
1<sup>er</sup> étage - Maison du doctorat Jean Kuntzmann  
110 rue de la chimie  
Domaine universitaire  
38400 Saint-Martin-d'Hères

**Pour les conseillers empêchés d'assister en  
présentiel à la séance une visioconférence est prévue  
au moyen des éléments suivants :**

[https://univ-grenoble-alpes-  
fr.zoom.us/j/95915198815?pwd=TFpyYzZEUIRpRXR4c  
zUwSU1vRmsxdz09](https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/95915198815?pwd=TFpyYzZEUIRpRXR4czUwSU1vRmsxdz09)

ID de réunion : 959 1519 8815  
Code secret : 557113

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 8 décembre 2022**
- 3. Points d'informations :**
  - 3.1. Bibliothèques universitaires
  - 3.2. UGA Éditions
- 4. Avis sur la cohérence globale des qualifications des postes proposés par les composantes académiques en collaboration avec les pôles de recherche (campagne d'emplois 2024)**
- 5. Questions diverses**

*Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil Académique, quel que soit son collègue. À cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration. Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.*



Caroline BERTONÈCHE  
Présidente du Conseil Académique